

Toulon le 27 février 2019

Collectif Port de Toulon Halte aux nuisances.
portdetoulon.halteauxnuisances@orange.fr
Site web : www.colair.fr

Monsieur Falco
Maire de Toulon
Président de la Métropole TPM
Ancien Ministre

Objet : Réduction des nuisances portuaires

Monsieur le Président

Vous venez d'annoncer votre intention d'équiper le port de Toulon des moyens d'alimentation en électricité des navires à quai pour des escales de plus de 2 heures.

Le Collectif « Port de Toulon- Halte aux nuisances », qui regroupe de nombreux concitoyens de notre ville, est **satisfait de cette décision**, bien qu'elle arrive un peu tard par rapport aux réalisations de Marseille.

Nous voulons aussi vous faire savoir que si cette **électrification bien tardive est nécessaire, elle est loin d'être suffisante...** Nous allons vous dire pourquoi.

Tout d'abord, nous sommes impatients de connaître les détails de l'installation prévue et les délais avant mise en service, car les délais annoncés sont bien flous et pendant ce temps la pollution s'intensifie, notamment en période d'été. Par ailleurs, comme nous le savons tous, cette électrification demande des adaptations sur les navires devant l'utiliser. Nous n'avons, à ce jour, aucune prévision sur les délais de réalisation des travaux concernant les navires de la Corsica ferries qui font quotidiennement escale dans notre port.

Et nous sommes inquiets pour l'avenir moyen terme en constatant que cet investissement fixe l'accueil des ferries en plein centre ville, et nous espérons, pour préserver l'avenir, que **les choix porteront sur des matériels mobiles et déplaçables comme c'est le cas dans le port de Dunkerque.**

De même la construction du parking aérien quai de la Corse, pour laquelle nous demandons, comme de droit, une étude d'impact (certains concitoyens étant déterminés à entamer un recours administratif faute de cette étude), est une infrastructure de nature à ancrer les ferries au cœur de la ville de Toulon pour des années alors que la possibilité de les délocaliser à Brégaillon vous tendait

les bras depuis 2010, et reste toujours possible, étant la solution la plus rationnelle. Cette délocalisation permettrait d'éviter l'encombrement routier en centre ville lié aux débarquements et embarquements de véhicules, leurs gaz d'échappement, et l'été, en haute saison, le maintien d'une pollution par les navires en escales courtes de moins de deux heures avec des nuisances sonores et des vibrations du fait du fonctionnement permanent des moteurs de navires en escales, entrant et sortant du port, dès tôt le matin jusque tard le soir. **Un schéma directeur d'aménagement général de la Rade fait défaut.** Cette réflexion d'ensemble est pourtant, nous semble t'il, la vocation d'une structure Métropolitaine comme TPM.

Nous suivons attentivement l'évolution de la réglementation concernant les carburants marins : au 1er janvier 2020, passage des navires à passagers d'un fioul à 1.5% de teneur en soufre à du 0.5%. Il s'agit, certes, d'une amélioration pour l'environnement des rades, des ports et pour la santé de toutes les populations côtières, comme l'a démontré l'étude scientifique présentée à Marseille le 18 janvier 2019.

Mais le vrai progrès serait une décision des armateurs de passer directement à un gazole marin à 0.1%. Cela devrait passer par la création envisagée d'une zone ECA (Zone d'Emission Contrôlée) dans toute la Méditerranée (ECAMED) ou pour un effet plus rapide par une zone limitée aux eaux territoriales françaises. La France, en recherche de transition écologique, est à même de prendre unilatéralement une telle décision. Votre poids politique, en tant qu'ancien Ministre , Président de TPM, serait précieux si, pour le bien de vos concitoyens, vous vous prononcez publiquement en ce sens.

Quoiqu'il en soit pendant toute l'année 2019, et sans doute 2020, les riverains du port seront encore victimes des fumées d'un fioul lourd dangereuses pour la santé et ceci **particulièrement en haute saison avec certains jours 8, 9 ou 10 escales courtes.** Ces chiffres estimés s'intensifient d'année en année, puisque, au delà de la continuité territoriale vers la Corse, vous avez accepté de nouvelles destinations au départ de notre port, sur la Sardaigne en 2016 (dont la fréquence devrait augmenter cet été), sur Majorque depuis 2018, et sur la Sicile en 2019, en attendant Minorque et Civitavecchia...Nous avons aussi appris, avec consternation, que vous avez accepté de récupérer à Toulon les rotations supprimées à Nice par la Corsica Ferries.

Bien évidemment le **trafic urbain induit sera encore plus encombré** et nous doutons de l'efficacité des mesures que vous adoptez pour en limiter l'impact sur 4 axes de circulation importants.

Plus grave encore, votre projet de construction au Mourillon, d'un quai de 400 mètres pouvant accueillir des paquebots de 365 mètres transportant 6000 passagers et au moins 2500 membres d'équipage.

La Direction du Port déclare que ce quai ne pourra pas être alimenté en électricité car la consommation de ces gros paquebots serait trop importante. **Pour qui serait il construit, dans ce cas ?** Accueillir des Paquebots "propres" (motorisés au GNL ou à l'Hydrogène) qui sont à peine en commande ? Accueillir d'autres ferries ? Accueillir des paquebots anciens dont les autres ports ne voudront plus ?

Tous ces aspects ne correspondent pas avec vos déclarations en récente conférence de presse sur votre préoccupation de la santé de vos concitoyens car **en finalité, en faisant la somme de toutes ces perspectives, à Toulon, la Pollution ne diminue pas , elle va augmenter.**

Nous sommes tous d'authentiques riverains du port, certains d'entre nous sont anciens marins et observateurs attentifs. Aidés par leur expertise, le Collectif vous prie de bien vouloir faire mettre en application, le plus tôt possible, quelques mesures visant à réduire pollution et nuisances et engager un dialogue constructif.

En voici la liste :

Informations sur l'activité des différents ports :

Nous demandons, que vous communiquiez aux toulonnais vos orientations concrètes quant aux aménagements de la Rade qu'il s'agisse de l'électrification des quais, du projet de môle de croisière ou de la répartition du trafic maritime entre les ports de la Rade. **Ces orientations méritent d'être communiquées et débattues avec les populations directement impactées.** Dans ce cadre nous souhaitons connaître par port d'escale (Toulon, La Seyne, Brégaillon), le bilan 2018 des escales, des passagers et des véhicules transportés par catégories de navires (ferries, paquebots, RORO)

Réduction de la pollution de l'air, du bruit et des vibrations :

Lors de vos vœux vous nous avez fait part de la priorité que vous donnez à la santé, la qualité de vie et finalement au bonheur des Toulonnais dont les riverains du port.

C'est dans le même but que nous demandons:

- Que leur **repos nocturne soit, en toutes saisons, préservé**, au niveau de celui obtenu au port de Nice ou par les riverains de la plupart des grands aéroports européens, avec l'interdiction de tout accostage avant 6 heures le matin et de tout appareillage avant 7 heures. Et le soir interdiction de tout accostage après 22 heures 30 et de tout appareillage après minuit.
- Que les accostages de deux ferries soient séparés de 15 minutes en basse saison et espacés d'une heure à minima en haute saison, afin de ne pas saturer les voies de circulation. Cette mesure facilitera l'écoulement des véhicules dans le port puis sur les axes proches de celui-ci. L'été dernier, il a fallu une vingtaine de minutes aux secours d'urgence pour parcourir seulement la contre allée de l'avenue de la République, pendant que dans l'autre sens, il fallait plus du double de temps à un véhicule non prioritaire.
- Que par vent faible (inférieur à 15 nœuds) l'allure soit nettement réduite à partir du travers du Banc de l'Ane et pour les manœuvres d'évitage, accostage et appareillage.
- Enfin, et c'est important, que lors des escales du soir le pilote ou l'officier de permanence à la Capitainerie constate l'heure d'arrivée, demande confirmation de l'heure d'appareillage publiée et dès lors qu'il constate que l'escale va durer plus de 2 heures fasse au capitaine un simple **rappel de la réglementation sur les carburants**. En effet, pour les ferries très rapides, Méga Express et Pascal Lota, arriver à Toulon en avance sur l'horaire publié ne pose, la plupart du temps, aucun problème. Et sans cette vérification, il peut être bien tentant pour les mécaniciens, de s'affranchir de l'obligation, jugée un peu contraignante, de passer au gazole marin d'une teneur en soufre de 0,1%. **Cette mesure restera essentielle le jour où le branchement électrique sera possible**. Nous avons déjà sensibilisé à ce problème le Centre de Sécurité des Navires de la Région Sud - PACA.

Aucune des mesures que nous préconisons n'a de coût, ni ne nécessite d'investissement, elles ne relèvent que du respect des populations, nous espérons que vous vous voudrez bien les faire appliquer.

Par ailleurs, pour les grands projets d'aménagement en perspective, qui vont modifier le cadre de vie de toute cette partie de la ville, **l'association des citoyens dans les commissions de d'étude et de décision** (comme c'est le cas à Nice) fait partie de nos demandes.

De manière plus générale, nous désirons que la municipalité accorde un peu plus de considération à ses concitoyens, lors de conflits entre des intérêts strictement économiques et le **bien être de l'ensemble de la population, notamment au niveau de sa santé.**

Veuillez agréer, Monsieur Le Président, l'assurance de notre haute considération

Le bureau pour le Collectif "Port de Toulon, halte aux nuisances" :

A. BERTRAND



G. BERTHET



J. CHARBONNIER



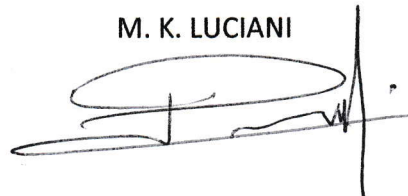
Po J.L. CHRETIEN



A.M. DESCATOIRE



M. K. LUCIANI



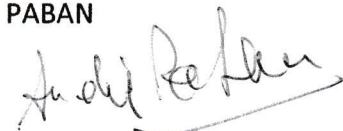
A. MENE-SAFRANE



D. PALISSE



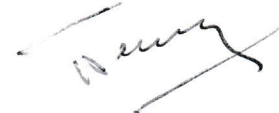
A. PABAN



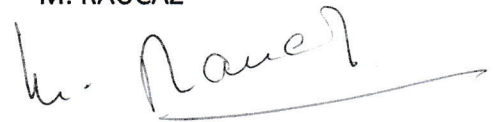
D. PENNES



PH. PENSEREAU



M. RAUCAZ



M. ROUX



J. RICHARD



SP ELIZON

